**F**EDERATION **F**RANCAISE DE **M**OTOCYCLISME

# **L**igue **A**quitaine de **M**otocyclisme

**M**OTO **C**LUB **L**ANGONNAIS

**ENDURANCE TOUT-TERRAIN DES LAGUNES**

**5 et 6 Décembre 2015**

**Sommaire**

**ARTICLE 1 : DEFINITION**

1.1 : Organisation

1.2 : Programme de l’épreuve

**ARTICLE 2 : RECONNAISSANCES**

**ARTICLE 3 : PILOTES**

**ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS**

**ARTICLE 5: ASSISTANCE**

5.1 : Parc de stationnement

5.2 : Parc de ravitaillement

5.3 : Zone de panneautage

**ARTICLE 6 : PUBLICITÉ**

**ARTICLE 7 : CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX**

**Art.1 - DÉFINITION**

Le Moto Club Langonnais organise une épreuve d'endurance tout-terrain dans le cadre du championnat de France des courses sur sables saison 2015, le 5 et 6 décembre 2015, piste des Lagunes à Saint Léger de Blason (33).

1.1: ORGANISATION

Le Moto Club Langonnais organise une épreuve motocycliste nationale d’endurance tout terrain, dénommée «Endurance des Lagunes». Cette épreuve se déroule sous la forme d’une course de :

* 1 heure et 30 minutes pour l’épreuve juniors
* 2 heures pour l’épreuve quads
* 1 heure pour l’épreuve espoirs
* 2 heures et 30 minutes pour l’épreuve motos
* 30 minutes pour les motos anciennes (sous réserve d’organisation)

1.2: PROGRAMME DE L’ÉPREUVE

**VENDREDI 4 DECEMBRE 2015**

Contrôles administratifs et techniques (ouverts à tous) 15h00 à 20h00

**SAMEDI 5 DECEMBRE 2015**

Contrôles administratifs et techniques (ouverts à tous) 14h30 à 20h00

Course Juniors

Mise en parc fermé 7h30 à 8h00

Briefing pilote suivi de l’ouverture du parc fermé et mise en grille 8h30

Départ Course Juniors 9h00

Arrivée Course Juniors 10h30

Remise des prix Juniors 17h00

Course Motos Anciennes (sous réserve)

Mise en parc fermé 10h00 à 10h30

Briefing pilote suivi de l’ouverture du parc fermé et mise en grille 10h30

Départ Course M.A 11h00

Arrivée Course M.A 11h30

Remise des prix M.A 17h00

Course Quads

Mise en parc fermé 12h30 à 13h00

Briefing pilote suivi de l’ouverture du parc fermé et mise en grille 13h30

Départ Course Quads 14h00

Arrivée Course Quads 16h00

Remise des prix Quads 17h00

**DIMANCHE 6 DECEMBRE 2015**

Aucun Contrôles administratifs et techniques ce jour.

Course Espoirs

Mise en parc fermé 8h30 à 9h00

Briefing pilote suivi de l’ouverture du parc fermé et mise en grille 9h30

Départ Course Espoirs 10h00

Arrivée Course Espoirs 11h00

Remise des prix Espoirs 17h00

Course Motos Anciennes (sous réserve)

Mise en parc fermé 10h30 à 11h00

Briefing pilote suivi de l’ouverture du parc fermé et mise en grille 11h00

Départ Course M.A 11h30

Arrivée Course M.A 12h00

Remise des prix M.A 17h00

Course Motos

Mise en parc fermé 12h30 à 13h00

Briefing pilote suivi de l’ouverture du parc fermé et mise en grille 13h30

Départ Course Motos 14h00

Arrivée Course Motos 16h30

Remise des prix Motos 17h00

**Art.2 - RECONNAISSANCES**

Toute personne prise en train de reconnaître le circuit avec un véhicule motorisé en dehors des jours et horaires d’ouverture, se verra interdire de participer à l’endurance des lagunes 2015.

**Art.3 - PILOTES**

Tous les pilotes doivent être titulaires d'une licence délivrée par la F.F.M.

Le nombre maximum de machines engagées est de :

* 150 motos pour l’épreuve juniors
* 207 quads pour l’épreuve quads
* 100 motos pour l’épreuve espoirs
* 261 motos pour l’épreuve motos

**Art.4 - ENGAGEMENTS**

• Toute personne qui désire participer à « l’endurance des lagunes 2015» doit s’inscrire sur <http://ffm.engage-sports.com/>

• La demande d’engagement ne sera acceptée et effective que si elle est accompagnée des droits d’inscription. **L’inscription en ligne est obligatoire.**

• Pour l’ensemble des épreuves, l’attribution des numéros se fera suivant les règles prévues au Règlement du CFS 2015.

Pour toute question concernant les demandes d’engagement, merci de nous contacter soit via le site engage sports ou sur motoclub.langonnais@gmail.com

**L’attribution d’un numéro est strictement personnel et il ne peut être transmit.**

**Les licences une manifestation ne seront délivrées que le vendredi et samedi sur présentation du bulletin dument complété (à imprimer via le site de la Fédération française de motocyclisme :** <http://www.ffmoto.org/journee-licence>**).**

**Aucun certificat médical ne sera délivré sur place.**

***Remboursement en cas de désistement :***

Jusqu’au 15 novembre, le remboursement de votre engagement se fera sur certificat médical avec une retenue de 20€.

A partir du 16 novembre jusqu’au 1er décembre le remboursement de votre engagement se fera sur certificat médical avec une retenue de 30€.

A partir du 2 décembre, aucun remboursement ne pourra être demandé.

Pour les demandes de remboursement, l’envoi du certificat médical étant obligatoire nous tiendrons compte pour la date du cachet de la poste, date de réception de mail ou de fax !

**ART.5 - ASSISTANCE**

Pour pouvoir bénéficier d’un bracelet qui donnera accès au parc de ravitaillement ainsi qu’à la zone de panneautage, il faudra que les assistants soient impérativement licenciés. 3 bracelets maximum par pilote.

5.1: Parc de stationnement

Ce parc accueillera exclusivement les véhicules d’assistance des motos et quads en course.

5.2 : Parc de ravitaillement **\***

A partir du début de la course, l’assistance ne pourra avoir lieu que dans le parc d’assistance créé spécialement à cet effet, où chaque concurrent bénéficiera d’un espace de 3mx3m et où ne pourront accéder à pied que 2 mécaniciens et un panneauteur accrédités munis de leur matériel (extincteur visé lors des vérifications et tapis environnemental, conformes aux règles FFM) et de jerricans de 20litres maximum.

5.3: Zone de panneautage **\***

Une zone de panneautage sera matérialisée sur le bord de piste. Toutes personnes prises en train de panneauter un pilote en dehors de cette zone, fera subir au pilote concerné une pénalité de 1 tour.

**\* Pour pouvoir bénéficier d’un bracelet qui donnera accès au parc de ravitaillement ainsi qu’à la zone de panneautage, il faudra que les assistants soient impérativement licenciés.**

**ATTENTION :**

L’accès à ces zones sera limité aux personnes munis de leur bracelet. Ce ne sont en aucun cas des zones publiques. Les bracelets ne sont valables que pour la course concernée.

**Aucun animal ne sera accepté, ni d’enfants de moins de 16 ans.**

**Art.6 - PUBLICITÉ**

Les dossards ne peuvent être découpés et/ou modifiés. Dans tous les cas, le bord supérieur du dossard arrière devra être situé au minimum à 20cm du haut du col du pilote.

Un kit sticker avec les partenaires de l’épreuve devra être apposé sur vos plaques (avant et les 2 latérales). Tout pilote qui aura occulté et/ou modifié une publicité organisation se verra refuser le départ.

**Art.7 - CLASSEMENTS ET REMISE DES PRIX**

Course juniors :

Scratch : les 3 premiers

Juniors125cc 2T : les 3 premiers

Juniors 250cc 4T : les 3 premiers

Course quads :

Scratch : les 3 premiers

Féminines : les 3 premières

Vétérans : les 3 premiers

Course espoirs :

Scratch : les 3 premiers

Espoirs minimes : les 3 premiers

Espoirs cadets : les 3 premiers

Espoirs 150 cc : les 3 premiers

Course motos :

Scratch : les 3 premiers

CFS 1 : les 3 premiers

CFS 2 : les 3 premiers

CFS 3 : les 3 premiers

Féminines : les 3 premières

Vétérans : les 3 premiers

Amateurs : les 3 premiers

Course motos anciennes :

Scratch : les 3 premiers

**Pour tous les points non prévus à ce règlement merci de se référé au règlement du CFS 2015.**